

Journal de séance 42

le mardi 28 mai 2013

13 h

Prière.

Après les questions orales, M. Fraser invoque le Règlement ; il soutient que l'hon. P. Robichaud a employé le terme « incompétence » à l'endroit de M. Arseneault. Le président de la Chambre sursoit à statuer.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la deuxième lecture des projets de loi 60, 61, 62, 51, 52, 53, 54, 55, 58, 57, 44, 59, 49, 45 et 66 soit appelée, après quoi la Chambre se formera en Comité plénier pour étudier les projets de loi 40 et 41.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 60, Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Urquhart, vice-président, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, M. Betts assume la suppléance à la présidence de la Chambre.

Après un certain laps de temps, M. Urquhart reprend la suppléance à la présidence de la Chambre.

Après un autre laps de temps, le président suppléant interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

La séance est levée à 18 h.